

Paris le 21 Octobre 2020

Le CFA condamne fermement le détournement d'usage d'aérosols suggéré dans un spot publicitaire actuellement diffusé par la Société Générale, pour un de ses nouveaux produits bancaires.

Malgré le ton décalé, la mise en scène consistant à enflammer le spray est extrêmement dangereuse et ne doit en aucun cas être reproduite.

Le CFA déplore que l'**Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP)** ait validé le contenu de ce spot publicitaire, autorisant ainsi sa diffusion. Le CFA s'est rapproché de l'ARPP et de l'annonceur pour dénoncer ce détournement d'usage et ses graves conséquences en cas d'imitation.

Depuis de nombreuses années, l'industrie des générateurs d'aérosols déploie des efforts importants pour sécuriser ses produits et veiller à la transparence de ses précautions d'emploi. Aujourd'hui, les rares incidents avec les aérosols sont en majorité causés par leur mésusage, voire leur détournement intentionnel. Le CFA et ses membres continueront à se mobiliser très activement pour préserver la sécurité des consommateurs en dénonçant toutes formes d'incitations à leur mauvaise utilisation.

